

La coopération fédérale-provinciale est un ingrédient essentiel de la formule. À cet égard, je tiens à féliciter le gouvernement de l'Ontario pour avoir annoncé la semaine dernière une série d'initiatives au profit des exportateurs ontariens.

Cela suppose l'acquisition d'une mentalité de coopération totale entre le gouvernement de l'Ontario et le fédéral pour une prestation efficace, rapide et économique des services aux entreprises. Nous croyons fermement à cette approche «Équipe commerce extérieur Canada» avec l'Ontario et avec chacune des autres provinces. C'est une approche qui met au premier plan la satisfaction des besoins des entreprises canadiennes, au moindre coût pour les contribuables. Je suis sûr que vous y souscrivez tous.

Je peux vous assurer que mes collègues du Cabinet et moi-même comptons sur votre apport et sur votre coopération dans la recherche de moyens de travailler ensemble pour relever les défis et exploiter les possibilités d'un marché mondial en expansion.

Je vous remercie.